

Publié par 24 heures (<http://www.24heures.ch>)

JUSTICE | Même si le financier a plaidé coupable, le juge a refusé de maintenir son assignation à résidence. Bernard Madoff a quitté le tribunal menotté.



© AP | Bernard Madoff à son arrivée au tribunal, d'où il ressortira menotté.

MARC GUÉNIAT | 13.03.2009 | 01:03

Bernard Madoff, auteur d'une gigantesque fraude portant, selon sa propre confession, sur 50 milliards de dollars, est incarcéré depuis hier. Il le restera au moins jusqu'au 16 juin, jour où le verdict sera rendu. Le juge d'un tribunal de New York, Dennis Chin, a ainsi refusé que l'homme d'affaires continue à résider dans son luxueux appartement de Manhattan.

De son côté, le procureur requiert 150 ans de prison contre lui, notamment pour escroquerie, faux dans les titres et blanchiment d'argent. Il soutient de plus que la somme engloutie par Bernard Madoff via sa chaîne de Ponzi, nom d'un fraudeur célèbre des années 1920, s'élève à 68 milliards.

L'ex-coqueluche de la finance a confirmé qu'il plaiderait coupable de onze chefs d'inculpation et s'est déclaré «profondément désolé et honteux». Jusqu'au dernier moment, il a cru pouvoir se «dépêtrer» de la spirale infernale dans laquelle il s'est lui-même emprisonné. Mais cet exercice s'est avéré «difficile, et finalement impossible. Je suis ici pour assumer la responsabilité de mes crimes», a encore dit Bernard Madoff, avant d'être menotté puis emmené en prison.

Caisse de pension de l'Etat de Vaud indemnisée

Plusieurs victimes se sont exprimées lors de l'audience et à son issue devant les

médias pour affirmer que cet homme n'a pu agir seul. Ils réclament que les complices soient également traduits en justice.

En parallèle, plusieurs banques genevoises vont indemniser leurs clients dépossédés dans ce qui demeure la plus grande escroquerie de l'histoire. L'Union Bancaire Privée (UBP) fait un geste en rachetant 50% des pertes de sa clientèle sur cinq ans. La Caisse de pensions de l'Etat de Vaud en fait partie, accusant une perte de 7 millions dans la fraude.

Selon le *Financial Times*, le groupe Safra aurait proposé par oral de rembourser, à hauteur d'un tiers des fonds perdus, ses clients lésés. Cette banque, basée au Brésil mais dont le siège européen est à Genève, avait jusqu'ici nié tout lien avec l'affaire Madoff.

Economie Madoff

Source URL (Extrait le 16.03.2009 - 10:55): <http://www.24heures.ch/actu/economie/madoff-residera-prison-jugement-annonce-16-juin-2009-03-13>